

<http://www.snetap-fsu.fr/Communique-suite-au-CTPC-du-28.html>



Communiqué suite au CTPC du 28 avril

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Poursuivre la mobilisation et multiplier les actions pour faire annuler les 300 licenciements de contractuels !

Lors de l'audience de l'intersyndicale chez le directeur de Cabinet le 8 avril, celui-ci a confirmé les 200 suppressions d'emplois supplémentaires ([ETP](#)) qu'aurait à subir l'[EAP](#) du fait d'un dépassement du plafond d'emplois fin 2008. Il faut souligner que le ministre, Michel BARNIER, sous la pression des luttes menées par les personnels depuis la dernière rentrée, est intervenu auprès du Premier ministre pour tenter d'alléger la "facture" et de revoir ce chiffre à la baisse. L'intersyndicale avait de son côté clairement demandé au Directeur de Cabinet l'ANNULATION de ces suppressions.

Lors du [CTPC-DGER](#) qui s'est tenu hier 28 avril, les représentants de l'intersyndicale sont à nouveau intervenus sur cette question à la fois pour dénoncer la gestion de l'emploi dans l'EAP par le ministère et pour demander au Directeur Général si le ministre avait obtenu une réponse de Matignon. **Le DG a répondu que les réunions avec le Secrétariat Général du gouvernement devaient commencer quelques heures plus tard, à l'issue du CTPC.**

Nous lui avons rappelé notre objectif : l'annulation des suppressions d'emplois et la communication des résultats des « négociations » lors du [CTPM](#) (Comité Technique Paritaire Ministériel) prévu le 14 mai. S'il a accepté le principe de cette information devant le CTPM, il s'est bien gardé de prendre tout autre engagement et de garantir l'aboutissement de ces « négociations » entre la DGER et Matignon.

L'objectif de l'intersyndicale et de l'ensemble des personnels de l'EAP est bien d'obtenir l'annulation des 300 licenciements de contractuels et pour y parvenir, il est nécessaire de mettre en débat et de décider partout le développement et le renforcement de la mobilisation jusqu'à la fin de l'année scolaire, comme nous l'avons proposé dans notre appel commun du 9 avril dernier :

- D'ores et déjà des appels à la grève reconductible, des rassemblements... sont décidés dans certaines [régions](#). D'autres en débattent encore. Ces initiatives locales et régionales doivent être multipliées jusqu'au CTPM du 14 mai, où nous nous en ferons l'écho, afin de maintenir la pression pendant la durée des « négociations » entre la DGER et Matignon ;
- Dans l'hypothèse d'une réponse négative ou non satisfaisante le 14 mai, il faut d'ores et déjà préparer l'étape suivante : l'intersyndicale propose d'organiser une grande journée de mobilisation nationale à Paris la 1ère semaine de juin au moment où le nouveau ministre prendra ses fonctions, afin d'obtenir l'ouverture d'une négociation sur les conditions de la rentrée 2009 (Michel BARNIER quittant le ministère de l'Agriculture du fait de sa position de tête de liste UMP en région parisienne aux élections européennes du 7 juin) ;
- Si cette 2ème étape ne nous donnait toujours pas satisfaction, l'intersyndicale appelle les enseignants à mettre en débat les modalités d'une action au moment de la session d'examens de juin afin d'imposer :
l'annulation des licenciements de contractuels,
d'exiger une toute autre gestion de l'Enseignement Agricole Public, notamment en faisant réviser à la hausse

Communiqué suite au CTPC du 28 avril

son plafond d'emplois, qui a été constamment sous-évalué et bloque de ce fait le recrutement des personnels nécessaires à une offre de formation publique indispensable pour les jeunes et pour les territoires, l'annulation des fermetures de classes et de sites, des plafonnements d'effectifs d'élèves, l'abandon de la réforme actuelle de la voie professionnelle.

L'intersyndicale dénonce le recours systématique aux heures supplémentaires dont la conséquence immédiate est le licenciement d'agents contractuels, et exige au contraire le maintien de tous les emplois.

[Signez l'appel des 300](#)

Paris, le 29 avril 2009